Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

ACADEMIE DE LYON

ETABLISSEMENT COLLEGE
PAUL SIXDENIER
01110 PLATEAU D HAUTEVILLE

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2023/2024

Numéro de séance : 04

Date de convocation : 29 janvier 2024

Présidence de : Mme Courtois

Quorum : 13

Nombre des présents : 19

Nombre d'absents excusés : 2

Date du CA : 06 février 2024

SOMMAIRE

DES QUESTIONS TRAITEES	Décision Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes désignation	N°
1) Adoption du compte rendu du CA précédent	Vote	3	61		
2) Emploi de la Dotation Horaire Globalisée (DHG) – rentrée 2024					
3) Conventions et contrats					
3.1 Avenant à la convention pour l'organisation d'activités impliquant des intervenants extérieurs					
3.2 Charte des voyages					
3.3 Tarifs 2024	Vote	4	59		
3.4 Répartition des logements	Vote	5	60		
3.5 DBM					
3.6 Convention des groupements d'achat	Vote	5	58		
3.7 Convention relative aux modalités d'exercice des compétences partagées entre le département de l'Ain et le collège	Vote	6	57		
3.8 Convention de mise à disposition d'équipement sportifs	vote	6	56		
4) Questions diverses					

Signatures :

La Présidente
Mme Courtois

COLLEGE PAUL SIXDENIER 0010025X 04 74 35 32 38 01110 HAUTEVILLE

Le Secrétaire :

Mme DARAIS

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 06 février 2024

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom - Prénom	P	A	E
Administration									
	Cheffe d'établissement	COURTOIS Catherine	X						
	Gestionnaire	VELLAS Sylvie	X						
	CPE	CARULLA Teddy	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	EMIN Philippe	X			BOREL Aurélie			
		MEURIAU Annie			X	HEDON Jean-Yves			
	Commune siège	BERTHET Claire	X			VANDERME Karine			
Personnalités qualifiées									
		PREVOT Michel	X						
Total									

Personnels de l'établissement		P	A	E		P	A	E
Personnels d'enseignement	LAHACHE Amaury		X		THOMAS Rémi			
	MARAIS Aurore	X			TOULEMONDE Elise			
	DUFY Géraldine	X			MICHEL David			
	PIERRE François	X			BRACHET Chloé			
	JULLIEN Pierre	X			DESCOINS Aline			
	GIRAUDON Céline	X						
Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	MULTON Bruno	X						
	TORRION Muriel	X						
Total								

Parents d'élèves et élèves		P	A	E		P	A	E
	PELILLO Antoine	X			CARRIER Anne Lise			
	DONNEAUD Florence			X	CURTET Elsa			X
Elus parents d'élèves	FRANCOIS Lucie	X			MARTY Audrey			
	DEBARD Angélique		X		TARDY Sandrine			
	GIRAUD Sophie	X			GUIMIER Fabienne			
	GARIN Chrystèle	X						
Elèves	BRANCHU Marie	X			DE BLASI Luna			
	GAOUA Solal	X			DEBARD Louis			
Total								

TOTAL GENERAL 23 **PRESENTS 19**

Ouverture de la séance à 17h40 sous la présidence de Mme Courtois, le secrétaire de ce CA sera Mme Marais Aurore

RUBRIQUE I. Adoption du compte rendu du CA du 05 décembre 2023

Monsieur Pelillo fait à nouveau remarquer qu'il n'est pas dans la liste de diffusion et qu'il ne reçoit donc pas les convocations au C.A ni les comptes rendus du C.A.

Adoption du CR du CA du 05 décembre 2023 – acte n° 61

Suffrages exprimés	18	Abstentions	2
Pour	16	Blancs	
Contre		Nuls	

RUBRIQUE II. Emploi de la Dotation Horaire Globalisée (DHG) – rentrée 2024

Arrivée de M. Emin à 17h50

Le vote de la DHG est reporté au mois de juin 2024.

A ce jour, une enveloppe de 407 heures a été attribuée au collège Paul Sixdenier pour l'année scolaire 2024-2025, dont 379 heures postes (H.P) et 28 heures supplémentaires annuelles (H.S.A) pour un effectif estimé de 351 élèves répartis en 13 divisions. Or, cette dotation en H.P est en baisse et ne permet pas, concrètement, la mise en place des groupes dits de « niveaux » en 6e et 5e tels que préconisés par le Ministère de l'Education nationale. Mme Courtois explique aux membres du C.A que « ce qui est avancé par la DOS n'est pas la réalité du terrain. » Aussi, décision est prise de reporter ce vote ultérieurement du fait d'une triple incertitude :

- les prévisions quant aux effectifs élèves sont trop incertaines, notamment en ce qui concerne le nombre de divisions par niveau ;
- l'absence, à ce jour, de texte réglementaire relatif à la mise en place des groupes de « niveaux » en 6e et 5e
- l'acceptation, ou non, par le Rectorat d'une demande de Mme Courtois d'avoir un apport supplémentaire de 5 H.P.

RUBRIQUE III. Conventions et contrats

3.1 Avenant à la convention pour l'organisation d'activités impliquant des intervenants extérieurs

Classe à Horaire Aménagé Théâtre (C.H.A.T.) : convention avec la Compagnie des Décintrés (non soumise au vote). Prise en charge par le collège des frais d'intervention de M.Jean-Pierre Hollebecq pour un montant total de 735 euros.

3.2 Charte des Voyages

Non soumise au vote.
A titre d'information : éléments relatifs à la charte des voyages. Cette charte permet de clarifier l'organisation des voyages, sorties et activités pédagogiques de l'établissement.
Il est précisé que cette charte n'entraîne pas de contraintes supplémentaires à l'organisation d'un voyage, d'une sortie ou d'une activité pédagogique.

3.3 Tarifs 2024

Les tarifs restent inchangés pour :
- les manuels scolaires / les livres de bibliothèque : valeur de remplacement.
- le carnet de correspondance : 8,50€
- la participation famille section sportive ski nordique : 40€
- la participation famille section sport V.T.T : 25€
- la nuitée studio : 10€
- le remplacement de clé du collège perdue : 51€
- le remplacement de la carte de demi-pension : 4€

Tarif en hausse : **+0,05 euros** / photocopie effectuée au collège / 0,20euro la photocopie.

Les dégradations sont facturées en fonction du coût engendré.

Tarifs 2024 – acte n° 59

Suffrages exprimés	19	Abstentions	
Pour	19	Blancs	
Contre		Nuls	

3.4 Répartition des logements

Logement de type F4 destiné au chef d'établissement et attribué à Mme Courtois par Nécessité Absolue de Service (N.A.S.).

Logenent de type F4 destiné à la Secrétaire générale en occupation par Nécessité Absolue de Service (N.A.S.), non occupé puisque pas de Secrétaire Général de nommé.

Logement de type studio non meublé disponible à la location.

Logement de type studio F1 meublé disponible à la location / 10 euros la nuitée.

Répartition des logements – acte n° 60

Suffrages exprimés	19	Abstentions	
Pour	19	Blancs	
Contre		Nuls	

.

3.5 DBM

Modification de budget non soumise au vote :

dotation d'une somme de 21 000 euros par le département de l'Ain pour le renouvellement du matériel en E.P.S.

3.6 Convention des groupements d'achat

Approbation d'une convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associées. (jusqu'à présent convention passée avec l'UGAP qui gérait la mise en œuvre des appels d'offre)

Convention des groupements d'achat – acte n°58

Suffrages exprimés	19	Abstentions	
Pour	19	Blancs	
Contre		Nuls	

3.7 Convention relative aux modalités d'exercice des compétences partagées entre le département de l'Ain et le collège

Convention des groupements d'achat – acte n°57

Suffrages exprimés	19	Abstentions	
Pour	19	Blancs	
Contre		Nuls	

3.8 Convention de mise à disposition d'équipement sportifs

Convention des groupements d'achat – acte n°56

Suffrages exprimés	19	Abstentions	
Pour	19	Blancs	
Contre		Nuls	

RUBRIQUE IV. Questions diverses

Aucune question diverse.

Les questions étant épuisées, la séance est levée à : 18h50